

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1493/SG/FP mettant à la disposition du Ministre des Affaires intérieures un volontaire de l'aide. technique pour servir en qualité de technicien mécanicien auto.

n° 69-1493/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Brunet Marc, volontaire de l'Aïide technique, est, pour compter du 9 septembre 1969, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures, pour servir à la Voirie (District de Djibouti) en qualité de technicien-mécancien auto, en remplacement numérique de M. Petraz rapatrié.